



Communiqué de presse

Assemblée générale ordinaire du Groupe Romande Energie Holding SA

Des résultats 2009 exceptionnels en appui d'une stratégie ambitieuse

L'assemblée générale ordinaire du Groupe Romande Energie Holding SA s'est tenue ce jour à Montreux. Les actionnaires présents ont notamment approuvé le rapport annuel, les comptes sociaux et les comptes consolidés 2009 du Groupe. L'Assemblée générale a également accepté la proposition du Conseil d'administration portant sur la distribution d'un dividende ordinaire de CHF 22.- par action ainsi que d'un dividende extraordinaire de CHF 10.- par action.

Montreux, le 21 mai 2010 – Réunis ce jour au Fairmont le Montreux Palace, les actionnaires présents ont écouté les exposés de Me Guy Mustaki, Président du Conseil d'administration, et de M. Pierre-Alain Urech, Directeur général, sur la marche des affaires. Dans son allocution, le Président du Conseil d'administration a souligné les investissements conséquents consentis ou programmés par Romande Energie dans des installations de réseau et de production, pour continuer à offrir à ses clients un approvisionnement sûr et de qualité nonobstant les contraintes, toujours plus importantes, qui pèsent sur la branche électrique. Le Directeur général a, pour sa part, notamment fait le point sur le développement des projets s'inscrivant dans la stratégie environnementale du Groupe et rappelé l'objectif phare de cette dernière : produire de 250 à 300 millions de kilowattheures d'électricité grâce aux nouvelles énergies renouvelables à l'horizon 2020-2025, volume correspondant aux besoins de 10% des clients de Romande Energie.

Dividendes ordinaire et extraordinaire 2009

Comme annoncé en mars dernier, Romande Energie Holding SA a clôturé l'année 2009 sur des chiffres exceptionnels, liés à une augmentation sans précédent de la part au résultat des sociétés associées. Cette augmentation fait suite à la création du Groupe Alpiq, en janvier 2009, et plus particulièrement à la valorisation des apports d'EOS Holding dans le cadre de celle-ci. En parallèle, les résultats 2009 marquent, d'une part, une légère hausse du chiffre d'affaires, à CHF 584 millions, essentiellement imputable à l'augmentation du chiffre d'affaires « énergie » et, d'autre part, un recul de la marge brute opérationnelle provoqué par l'augmentation continue des coûts d'approvisionnement.

Au regard de ces résultats, le Conseil d'administration a proposé de procéder au versement d'un dividende ordinaire de CHF 22.- par action ainsi que d'un dividende extraordinaire de CHF 10.- par action, ce dernier étant lié au niveau exceptionnel atteint par le résultat net du Groupe en 2009. Cette proposition a été validée par les actionnaires présents. Compte tenu des actions en circulation, le montant des dividendes versés s'élèvera à CHF 35 millions.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a approuvé le rapport annuel, les comptes sociaux et les comptes consolidés 2009 du Groupe ainsi que quelques adaptations statutaires à caractère essentiellement formel. Elle a également reconduit la société Ernst & Young en qualité

d'organe de révision pour l'exercice 2010. Elle n'a pas eu à procéder à des nominations statutaires, aucun changement n'étant à relever dans la composition du Conseil d'administration.

Perspectives 2010

Le Groupe Romande Energie entend poursuivre la concrétisation d'une stratégie ambitieuse avec, pour préoccupation fondamentale, la satisfaction du client. Dans cet esprit, il s'emploie au développement de sa production propre, pour gagner en indépendance par rapport aux marchés de l'électricité et disposer d'une plus grande maîtrise quant à l'évolution de ses tarifs. Par ailleurs, afin de répondre aux attentes des consommateurs, il va au-delà de la vente du seul kilowattheure pour proposer des solutions permettant de consommer moins en consommant mieux. En outre, comme les années précédentes, il prévoit d'investir quelque CHF 60 millions pour assurer la surveillance, l'entretien et la modernisation de ses installations de distribution et, par là, une excellente qualité de livraison d'énergie. Enfin, Romande Energie poursuit le déploiement de la stratégie de son Unité d'affaires Environnement, essentiellement active dans la production hydraulique, la promotion de l'efficacité énergétique et la production reposant sur les nouvelles énergies renouvelables.

* * * * *

Contact

Karin Devalte
Responsable de la Communication
Rue de Lausanne 53
1110 Morges

Tél. fixe: 021 802 95 67
Mobile: 079 386 47 67
Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Répondant aux besoins en électricité de 280'000 clients directs (représentant un bassin de population de 500'000 personnes) répartis sur 318 communes dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève, le Groupe Romande Energie figure parmi les cinq premiers distributeurs d'électricité en Suisse. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'électricité ainsi que la **gestion de réseaux** électriques. Les priorités du Groupe : offrir à ses clients des prestations de haute qualité et leur garantir un approvisionnement en électricité fiable, durable et compétitif; développer sa production propre en investissant essentiellement dans les nouvelles énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch